



LE PRÉSIDENT

Dossier suivi par Pierre TUTIN
Tél. : 01 64 87 37 15
pierre.tutin@departement77.fr
Nos réf. : D24-008581-DADT

Reçu le
- 8 JUL. 2024
Mairie de
La Brosse-Montceaux

Monsieur Alain DEMELUN
Maire
Hôtel de Ville
27 Grande rue
77940 LA BROSSÉ-MONTCEAUX

Melun, le 24 JUIN 2024

Objet : Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de La Brosse-Montceaux

Monsieur le Maire,

Suite à votre courrier du 29 avril 2024 notifiant le projet de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de votre commune, j'ai l'honneur de vous informer qu'après examen du dossier, le Département émet **un avis favorable sans observation**.

A l'issue de la procédure, je vous remercie de bien vouloir transmettre au Département un dossier de P.L.U. approuvé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental